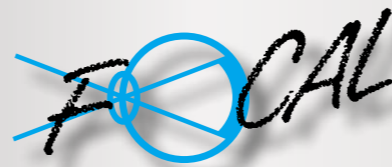




FOCAL - Congrès 2019
Département de Formation Permanente
Faculté de Médecine de Nancy
9 avenue de la Forêt de Haye
CS 50184
54505 VANDŒUVRE-LES-NANCY



Formation Ophtalmologique Continue Associative Lorraine

Renseignements et inscription FOCAL

Département de Formation Permanente
Faculté de Médecine de Nancy - 9 avenue de la Forêt de Haye
CS 50184 - 54505 VANDŒUVRE-LES-NANCY
Tél : +33 3 72 74 61 73 ou +33 3 72 74 61 72 / Fax : 03 83 68 34 29
e-mail : medecine-dfp-contact@univ-lorraine.fr
Internet : www.focal-asso.org

Comité d'organisation FOCAL

Président :
Docteur L. PETRY (Saint-Dié)

Secrétaire Général :
Docteur L. JAMET (Toul)

Secrétaire Générale Adjointe :
Docteur B. GUIGON (Thionville)

Trésorier :
Docteur T. MAALOUF (Nancy)

Administrateurs :
Docteurs D. AUDOUY (Metz)
M-C. BAZARD (Nancy)
J-P. BERROD (Nancy)
T. BOUR (Metz)
L. COLLOT (Chaumont)
J. CRANCE (Nancy)
C. CRETON (Metz)
J-L. FAU (Nancy)
A. HAY (Nancy)
I. HUBERT (Nancy)
V. KRAFFT (Nancy)
D. MOUGEOT (Hayange)
N. SALAUN (Metz)
R. SOFRONI (Saint-Dié)

Membres d'honneur :
Docteurs P. ABELLAN (Epinal)
M. ALGAN (Nancy)
P. BECKER (Lunéville)
M. BOWYER (Nancy)
J-F. LAMONTAGNE (Epinal)



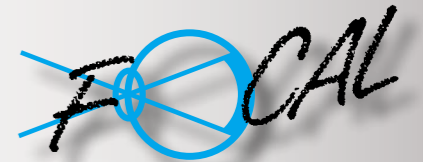
NANCY
20 et 21 septembre 2019
Centre Prouvé - Palais des congrès de Nancy



Formation Ophtalmologique Continue Associative Lorraine
Organisme de FMC agréé N°100144



Organisme certifié
ODPC n° 2541



L'ophtalmologie de Demain

Les nouveautés concernant l'organisation des soins
et la prise en charge du patient



Conception RECTO VERSO - RC EPINAL B 340 995 323 00011

NANCY / 20 et 21 septembre 2019

Centre Prouvé - Palais des congrès de Nancy

Orateurs

Dr Michaël ASSOULINE, Paris - Dr Thierry BOUR, Metz - Pr Tristan BOURCIER, Strasbourg
Dr Edouard COLAS, Palaiseau - M. Jean-Maurice COLIN, Saint-Dié - Pr Catherine CREUZOT-GARCHER, Dijon
Dr Jean-Rémi FENOLLAND, Saint-Mandé - Pr David GAUCHER, Strasbourg - M. Laurent GIRARD, Strasbourg
Pr Frédéric MATONTI, Marseille - Pr Frédéric MOURIAUX, Rennes - Dr Gilles MUNIER, Thierville-sur-Meuse
Dr Alexandre PHILIPONNET, Rennes - Dr Gwenolé QUELLEC, Brest
Dr Marie-Bénédicte ROUGIER, Bordeaux - Pr Raymund SCHWAN, Nancy

Vendredi

20 septembre

- 8h40 - 8h50** Allocution du président.
- 8h50 - 9h00** Présentation du logiciel Socrative et questionnaire à choix multiple.

Les nouvelles sciences appliquées à l'ophtalmologie

Modérateur : Dr L. PETRY

- 9h00 - 9h30** Intelligence artificielle appliquée à l'imagerie en ophtalmologie. (Dr G. QUELLEC, Brest)
- 9h30 - 10h00** Big Data. Place dans les études épidémiologiques et cliniques. (Pr C. CREUZOT-GARCHER, Dijon)

10h00 - 10h30 PAUSE

Le cabinet médical

Modérateur : Dr L. PETRY

- 10h30 - 10h50** Travail en équipe. Nouveaux métiers. (Dr T. BOUR, Metz)
- 10h50 - 11h10** Les réseaux informatiques. (M. J.-M. COLIN, ST. Dié)

- comment ça marche : les matériels et leur mise en réseau
- les sauvegardes : du disque dur au Cloud. Contraintes et avantages des différents systèmes.

- 11h10 - 11h30** Protection des données et risques informatiques appliqués aux cabinets médicaux. (M. J.-M. COLIN, ST. Dié)

- 11h30 - 12h00** Téléconsultation, télé-expertise et postes avancés gérés par des orthoptistes : cabinet secondaire, EHPAD, maison de santé. (Dr E. COLAS, Palaiseau Dr A. PHILIPONNET, Rennes)

12h00 - 14h00 PAUSE DEJEUNER

Les nouveaux matériels d'exploration

Modératrice : Dr V. KRAFFT

- 14h00 - 14h20** OCT-Angiographie : évolution ou révolution. Place de l'angiographie classique versus l'OCT-angiographie. (Dr M.-B. ROUGIER, Bordeaux)
- 14h20 - 14h40** Rétinographie grand champ. (Dr M.-B. ROUGIER, Bordeaux)
- 14h40 - 15h10** Intelligence artificielle appliquée au dépistage de la rétinopathie diabétique. (Dr G. QUELLEC, Brest)

- 15h10 - 15h40** La réfraction assistée en 2019 : les différents concepts. (Pr F. MOURIAUX, Rennes)

- 15h40 - 16h00** Place du deep learning dans l'aide diagnostique et thérapeutique. (Dr M. ASSOULINE, Paris)

16h00 - 16h30 PAUSE

Informatique et communication

Modérateur : Dr T. BOUR

- 16h30 - 16h50** Les réseaux informatiques professionnels : réseau national de recherche, Apicrypt. (Pr C. CREUZOT-GARCHER, Dijon)
- 16h50 - 17h20** Les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, ...) : publicité sur les réseaux, risques, conduite à tenir en cas d'attaque sur les réseaux sociaux (diffamation, piratage de compte...). E-réputation, préservation du secret médical. (Dr G. MUNIER, Thierville-sur-Meuse)

Samedi

21 septembre

Nouveautés en ophtalmologie

Modérateur : Pr J.-P. BERROD

- 9h00 - 9h20** Nouvelles technologies au cabinet. (Pr F. MATONTI, Marseille)
- 9h20 - 9h35** Apport de l'OCT dans le diagnostic et le suivi des glaucomes. (Dr J.-R. FENOLLAND, Saint-Mandé)
- 9h35 - 9h50** Les nouvelles aides optiques. (M. L. GIRARD, Strasbourg)
- 9h50 - 10h10** Rétine artificielle. (Pr D. GAUCHER, Strasbourg)
- 10h10 - 10h30** Robotisation en chirurgie. (Pr T. BOURCIER, Strasbourg)

10h30 - 11h00 PAUSE

Et si on parlait du patient ?

Modérateur : Dr J.-L. FAU

- 11h00 - 11h40** Quand la psychiatrie explore les yeux. (Pr R. SCHWAN, Nancy)

11h45 FIN DU CONGRES

REPAS au palais des congrès (gratuit sur inscription)

Tarifs

Avant le 03/09/2019

- 300 € pour les ophtalmologistes
- 75 € pour les internes, chefs de clinique et orthoptistes, (avec justificatif), infirmières et retraités
- repas festif du vendredi 40€ / personne
- repas des midis gratuits sur inscription.

Après le 03/09/2019

- 360 € pour les ophtalmologistes
- 100 € pour les internes, chefs de clinique et orthoptistes (avec justificatif) et retraités
- repas festif du vendredi 60€ / personne
- repas des midis gratuits sur inscription.

Comprenant les frais pédagogiques, l'accès sur notre site Internet aux fichiers des conférences, les pauses-café et les repas de midi (à condition de vous y être inscrit ci-contre).



organisme agréé ODPC n° 2541

Ce programme est en attente de validation par l'ANDPC

Le numéro de programme sera le 25411900001 session N°1

Une information par mail sera envoyée dès confirmation de la validation.

FOCAL est agréé organisme de DPC. Si ce programme est accepté par l'Agence Nationale du DPC, vous pouvez être indemnisé pour votre présence.

Pour cela, il faut vous inscrire sur le site de l'ANDPC (www.mondpc.fr) au moins une semaine avant la date du congrès.

Il est également indispensable de s'inscrire auprès de FOCAL en renvoyant le bulletin ci-joint (quelque soit le mode de paiement) et de régler les frais d'inscription par chèque, carte bancaire ou virement.»

Inscription

Nom* _____
 Prénom* _____
 Adresse* _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone _____
 E-mail* _____
 (*) Obligatoire

S'inscrit au congrès FOCAL 2019

	Avant le 03/09/19	Après le 03/09/19
<input type="checkbox"/> Ophtalmologistes	300 €	360 €
<input type="checkbox"/> Orthoptistes, Chefs de clinique non thésés (avec justificatifs), infirmières et retraités...	75 €	100 €
<input type="checkbox"/> Internes du Grand Est	gratuit	
<input type="checkbox"/> S'inscrit au repas de vendredi midi (inscription obligatoire en cochant la case)	gratuit si inscription	
<input type="checkbox"/> Repas festif du vendredi soir à 20 h Restaurant L'Impromptu au Marché Couvert de Nancy (inscription obligatoire)	40 €	60 €
Accompagnant	Nombre <input type="text"/>	Somme à payer <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> S'inscrit au repas de samedi midi (buffet)	gratuit si inscription	

TOTAL

Règlement

- Chèque bancaire à l'ordre de FOCAL
- Carte bancaire : je vais sur le site www.focal-asso.org (onglet paiement) et je joins l'attestation du paiement
- Virement :
 RIB : 10278 04910 00020527501 22 Domiciliation : CCM C M P S 54
 IBAN (RIB international) de FOCAL : FR76 1027 8049 1000 0205 2750 122
 Bank identification code BIC : CMCIFR2A



Très important pour que votre règlement soit bien enregistré :

- 1 - inscrire dans le libellé : « Congrès FOCAL 2019 et votre nom »
- 2 - joindre la photocopie de votre ordre de virement